



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOULLERET
du 20 novembre 2020 à 20 h au Foyer Rural de Boulleret

PRÉSENTS : Mmes BOULLET - CHOPINEAU - MAUPAS - PAURON - RAIMBAULT – RUELLÉ – RUSEK - MM. - BILLAUT – BUFFET – ÉGROT – PINARD - REZARD - ROBINET – ROUSSET - de VOGÜÉ

Monsieur le Maire ouvre le conseil par une minute de silence à la mémoire de M. Michel Blain, ancien conseiller municipal et adjoint au maire, décédé récemment.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente et nommé M. ÉGROT au poste de secrétaire de séance :

DECIDE de s'engager dans la démarche « Bourse au permis de conduire », les modalités seront définies prochainement.

APPROUVE :

↳ le règlement intérieur du Conseil Municipal

↳ l'indemnisation des heures complémentaires et/ou supplémentaires du personnel communal

↳ le transfert de la compétence « création et gestion de Maisons de Services au public et la définition des obligations de service public y afférentes » à la communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire, considérant la volonté de mise en place d'une MSAP itinérante

↳ les devis suivants dans le cadre du réaménagement de la rue de la Fontaine aux Fouchards :

- Neuilly SAS à Marmagne d'un montant de 17 993,55 € HT pour la mission de maîtrise d'œuvre
- A3C à Bourges d'un montant de 1 312 € HT pour la mission de coordination SPS
- Conseil Départemental du Cher d'un montant de 389,60 € HT pour le diagnostic amiante
- AF Contrôles à Châteaumeillant d'un montant de 2 235,60 € HT pour l'inspection vidéo et l'hydrocurage

↳ le rapport 2019 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif. Les données seront mises en ligne sur le site de l'observatoire national des services public de l'eau et de l'assainissement.

DÉSIGNE Monsieur Jean-Marc Egrot correspondant défense.

DÉCIDE :

↳ de la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} février 2020 en remplacement d'un agent partant en retraite

↳ d'acquérir diverses parcelles au prix de 250 € dans le cadre d'une succession et deux autres parcelles dans le quartier des Vieilles Vignes au prix de 450 €

↳ de demander une subvention au Conseil Départemental du Cher dans le cadre de la programmation culturelle d'un été à Boulleret 2021

↳ de demander une subvention à la Caisse d'Allocations Familiales du Cher afin d'acquérir du matériel informatique pour les usagers de la France Services dans le cadre du soutien exceptionnel pour les équipements numériques dans la dynamique des Promeneurs du Net 18 et accepte le devis de Mediaself à Bourges d'un montant de 1837,49 € HT, la subvention s'élevant à 1469 € (80 %)

↳ de maintenir à 670 € la participation financière due par le Centre aéré d'été pour pallier aux frais de fonctionnement supportés par la commune

↳ de donner le nom de Florence Aubenas au groupe scolaire. Lors d'une conférence, Monsieur le Maire a rencontré Madame Florence Aubenas, journaliste au « Monde » et lui a proposé de devenir la marraine de l'école de Boulleret et elle a accepté de donner son nom à l'école. Dans l'Agenda 21 de la commune Action 28 il avait été identifié qu'au nom de l'égalité femmes/hommes, le regroupement scolaire porterait le nom d'une femme contemporaine impliquée dans la société.

Madame Chopineau, déléguée au SMICTREM, donne lecture du rapport d'activité 2019 du syndicat et évoque des modifications à venir pour l'accès aux déchetteries.

Monsieur le Maire informe :

- que l'association A.R.B.R.E.S. valorise les arbres remarquables de France. Plusieurs arbres ou alignements d'arbres ont été valorisés : un cèdre au cimetière d'Henrichemont, un chêne à la Chapelle Montlinard, une allée de tilleuls à l'abbaye de Noirlac... Monsieur le Maire propose aux conseillers d'observer leur environnement et de faire remonter les arbres qui pourraient être classés

- des remerciements des associations pour la subvention versée par la commune : JSB Fanfare, JSB Hand, Comité de Jumelage, JSB Cyclo, Facilavie ainsi qu'un remerciement pour une aide logistique à l'organisation du Défit des Birettes

- d'une demande pour l'installation d'un food-truck proposant des sandwichs kébab le lundi soir sur la place du village. Le conseil n'a pas donné une suite favorable car un commerçant ambulant proposant la même restauration rapide est déjà installé sur la place le jeudi.

- de l'aide de l'Agence de l'eau pour le surcoût engendré par le traitement des boues de la station d'épuration pouvant contenir potentiellement le virus Covid-19

Tour de table

Madame Rusek informe que le bulletin municipal est en cours pour une parution pour les fêtes de fin d'année, sous réserve que la situation actuelle ne perturbe pas sa réalisation.

M. Rézard informe que les travaux de remplacement de canalisations d'eau potable réalisés par le SIAEP dans le secteur de Champfleury sont terminés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures dix minutes.

Le Maire,
Jean-Louis BILLAUT



Affiché aux portes de la Mairie le 2 décembre 2020